



ADERE - Association de Défense de l'Environnement de la Région d'Égreville

Compte rendu de la première assemblée générale (activités de 2007)

Le samedi 25 octobre 2008 à 16 h 45, Charles-Henri SAÏLLER, président de l'ADERE, a pu ouvrir la première assemblée générale de l'association, née en avril 2007 suite à un projet d'implantation d'éoliennes à Égreville. La réunion a eu lieu dans la salle du Conseil, prêtée par la mairie. M. Christian FROT, conseiller général, et M. Bruno BASCHET, maire d'Égreville, ont honoré la petite assemblée de leur présence et ont participé aux réponses à plusieurs questions soulevées.

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Intervention de M. Christian FROT, conseiller général, sur le projet de Parc Naturel Régional du Bocage gâtinais
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier
5. Perspectives à venir
6. Questions

Rapport moral et perspectives (Charles-Henri SAÏLLER, président)

Bien qu'Égreville ne soit plus touché par des projets éoliens, des exemples récents dans la région prouvent que les menaces existent toujours, et qu'il faut rester extrêmement vigilant et poursuivre une fonction de veille :

- En août 2008, la commune de Villebéon a été sollicitée une nouvelle fois par un promoteur éolien, mais le projet a été immédiatement refusé par le conseil municipal, à l'unanimité. À noter la démarche de l'ADEVA qui avait demandé publiquement à tous les candidats, à la veille des élections municipales, de donner leur avis sur l'installation d'éoliennes industrielles. Ils y étaient tous opposés.
- La commune de Mondreville est actuellement concernée par une enquête publique concernant 8 éoliennes. Le 25 octobre 2008, Charles-Henri SAÏLLER a représenté l'ADERE, aux côtés de l'APPGS, pour exprimer au commissaire enquêteur son opposition totale à ce projet voisin, qui serait la porte ouverte à l'arrivée d'éoliennes dans la région, d'autant plus que chaque projet prévoit des extensions qui envahissent rapidement les alentours.
- Une initiative intéressante est la proposition du maire de Chevry-sous-le-Bignon : interdire l'implantation d'éoliennes, aussi bien industrielles que particulières, sur la commune.

La fonction de veille implique aussi de toujours assister aux séances du conseil municipal d'Égreville, et de suivre l'évolution de l'assainissement non-collectif (SPANC).

- *Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

Interventions sur quelques questions soulevées

M. FROT est intervenu pour souligner que les décisions d'un préfet sont d'abord fondées sur les décisions prises par les élus. Les référendums ou pétitions éventuelles exprimant l'opinion des particuliers sont négligeables, ce sont l'avis du conseil municipal et l'enquête publique qui sont essentiels. Ceci concerne aussi bien les projets de carrières que les projets éoliens.

M. BASCHET a déclaré que le débat sur les éoliennes à Égreville a été tranché, et qu'il n'y a pas d'étude sur des projets éoliens actuellement.

Intervention sur le projet de Parc Naturel Régional du Bocage gâtinais

(M. Christian FROT, conseiller général)

M. FROT a poursuivi en tant que délégué de l'association pour la création du PNR. Cette réflexion a été lancée en 2001 par M. Pinguet-Rousseau (président de l'AHVOL). Ce sont les régions et des fonds européens qui participent au financement. Ce projet concerne 75 à 77 communes du Bocage gâtinais (régions concernées : Ile-de-France, Bourgogne et Centre), la majorité des communes se trouvant en Seine-et-Marne. La région Ile-de-France semble déjà y être très favorable. La zone concernée se situe entre Nemours, Montereau, Sens, Courtenay et Montargis, ces villes n'en faisant pas partie. Le PNR apporterait des aides financières (même pour les particuliers, pour le bâti), et surtout un développement du tourisme. À noter qu'un PNR n'interdit ni les éoliennes, ni les carrières !

Rapport d'activités (Dominique METTE, secrétaire)

Nos actions en 2007 :

- contacter les **conseils municipaux** concernés par des projets de centrales éoliennes, en leur fournissant une **documentation argumentée** qui les aidera à prendre une décision en toute connaissance de cause ;
- assister systématiquement à toutes les **séances du conseil municipal** abordant le sujet éolien (Égreville, Bransles, Chaintreaux, Chevry-sous-le-Bignon, Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne) ;
- notre **site Internet** : opérationnel depuis le 10 mars 2007, le site de l'ADERE a reçu 18 800 visites ;
- la parution d'**articles dans les journaux régionaux** (La République de Seine-et-Marne, L'Eclaireur du Gâtinais) ;
- la distribution de plus de **1000 tracts** dans les boîtes aux lettres en mai 2007 (Égreville, Bransles, Chevry-sous-le-Bignon, Chaintreaux, Remauville) ;
- la tenue de **stands d'information** lors de vide-greniers (Villebéon en mai 2007, Chevry-sous-le-Bignon en juin 2007) ;
- la participation aux **réunions publiques** (Égreville en mai 2007, Guercheville, Bougligny, Aufferville, Chevry-sous-le-Bignon en juin 2007, St-Martin-sur-Oreuse en septembre 2007, Chéroy en octobre 2007)
- l'ADERE a exprimé son opposition aux projets éoliens lors des **enquêtes publiques** en octobre 2007 à Guigneville (10 éoliennes) et en novembre 2007 à Sceaux-du-Gâtinais (12 éoliennes) dans le Loiret.

Coopération avec les associations de la région :

- participation à la réunion inter-associations du GENE à Nemours en décembre 2007

L'ADERE est membre de :

- APPGS Association pour la Protection du Plateau du Gâtinais Sud, Guercheville (77)
- ADEVA Association de Défense de l'Environnement de Villebéon et des Alentours (77)
- AGAPE Association Gâtinaise pour le Patrimoine et l'Environnement, Dollot (89)
- Nature Environnement 77 (anciennement Association Seine-et-Marnaise pour la Sauvegarde de la Nature)

Fédérations nationales :

- FED Fédération Environnement Durable
- Vent de Colère

Actions au sein de la Fédération Environnement Durable (FED) :

L'ADERE a fait partie du **Collectif du 6 octobre** qui a regroupé 139 associations et fédérations. Une dizaine de membres de l'ADERE ont participé à la **manifestation** du 6 octobre 2007 à Paris devant le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Les projets éoliens dans notre région (état des lieux fin 2007) :

- **Égreville** : le 29 mai 2007, le conseil municipal a **voté majoritairement CONTRE l'implantation** d'une centrale éolienne sur son territoire (13 voix contre et 5 pour).
- **Bransles** : lors de la séance du 15 juin 2007, le conseil municipal a décidé à l'unanimité **de s'aligner sur la décision d'Égreville**.
- **Chevry-sous-le-Bignon** : au cours de la réunion publique d'information du 8 juin 2007, le maire a déclaré qu'une création de Zone de Développement Eolien (ZDE) dans sa commune ne serait envisageable qu'après un vote à l'unanimité du conseil municipal, sinon par un accord majoritaire de la population par voie de référendum. Lors de la séance du 28 septembre 2007, le conseil municipal **est revenu, à l'unanimité, sur son accord donné** en janvier 2007 à la société Tencia pour une étude de projet éolien. Le projet est donc **abandonné**.
- **Chaintreaux** : le 26 juin 2007, le maire et son conseil municipal nous ont déclaré **ne pas vouloir prendre de décision** au sujet de projets éoliens **avant les élections municipales** de mars 2008.
- **Le Bignon-Mirabeau** : en juin 2007, le conseil municipal a donné son accord pour une étude de projet de centrale éolienne sur son territoire. Aucune décision n'a été prise à ce sujet lors de la séance du 25 juillet. Le 14 septembre, la société VSB Énergies Nouvelles a présenté au conseil municipal son projet d'implantation de centrale éolienne sur le territoire de la commune. Lors de sa séance du 28 septembre, le conseil municipal **a rejeté ce projet à l'unanimité**.
- **Montacher-Villegardin, Dollot, Saint-Valérien, Brannay, Lixy et Villethierry** : L'ADERE est partenaire de l'AGAPE (Association Gâtinaise pour le Patrimoine et l'Environnement) qui s'oppose à un projet insensé d'implantation de 40 éoliennes industrielles géantes en Gâtinais en Bourgogne. Le 4 octobre 2007, le Bureau de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne **a demandé au Préfet l'annulation de la décision de création de 5 zones de développement de l'éolien**. Les projets sont donc abandonnés.

- *Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.*

Rapport financier (Nicole BARROIS, trésorière)

La trésorière fait état d'un bilan détaillé et équilibré (disponible pour les membres sur simple demande) et remercie les adhérents qui ne l'ont pas encore fait, de renouveler leur adhésion pour 2008.

- *Le rapport financier est adopté à l'unanimité.*

L'assemblée générale fut close vers 18 h par le verre de l'amitié.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.adere-egreville.org

ADERE – Le Tremblay – Les Canas – PASSY – 77620 EGREVILLE - tél. : 01 64 45 07 86